

Commune d'OS-MARSILLON

Zone n°1 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°2 - Uc

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°3 - UE

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°4 - Ua

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°5 - 1UA

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Zone n°6 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Servitudes de passage en terrain privé à prévoir pour les terrains enclavés.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Servitudes de passage en terrain privé à prévoir pour les terrains enclavés.

Zone n°7 - UE

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°8 - Ub**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie. Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

Pour les parcelles non desservies par le réseau d'assainissement collectif, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement réglementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°9 - 1AU**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif (extension de réseau par la voie publique). La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Zone n°10 - 1AU**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif (extension de réseau par la voie publique). La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Zone n°11- UE**Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°12 - Ub**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°13 - UY3**Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est partiellement desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Les terrains en bordure de la Route de Marsillon sont desservis par le réseau d'assainissement collectif.

Les autres terrains ne sont pas desservis par le réseau d'assainissement collectif. Pour ces terrains, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°14 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°15 - Ua

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°16 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°17 - UY1

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie. Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est partiellement desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Les terrains en bordure de l'Avenue du Lac et de la rue du Gave sont desservis par le réseau d'assainissement collectif.

Les autres terrains ne sont pas desservis par le réseau d'assainissement collectif. Pour ces terrains, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°18 - 1AUY3

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°19 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Zone n°20 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie. Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.